



STELE Médias Inc

22 DÉCEMBRE 2021

www.stele-medias.com

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998 An independant weekly serving your Town

> **HEBDOMADAIRE ÉDITION 24.48**

CHARLES/PERREAULT

514-731-7575 1257 Boul. Laird VMR, Qc, H3P 2S9



LE CONSEIL MALOUF REJETTE UN DEUXIÈME **CONTRAT DE L'ANCIENNE ADMINISTRATION**

MARTIN C. BARRY

Suite à la décision du conseil municipal de VMR le mois dernier d'annuler le contrat d'un sous-traitant embauché par l'administration précédente comme chargé de projet des travaux préparatifs pour le futur centre sportif, le nouveau conseil du maire Peter Malouf avançait ce mois-ci avec l'annulation d'un deuxième contrat de sous-traitance.

En effet, il était question dans la section des affaires contractuelles dans l'ordre du jour pour la séance publique du 14 décembre de la « Rénovation de la Salle Royalmount : abandon du projet et résiliation du contrat pour les travaux multimédias ».

L'historique de ces travaux remonte au mois de février 2021. En fait, le conseil de l'ancien maire Philippe Roy approuvait une liste de déboursements pour des équipements multimédias et des travaux contractuels pour la Salle Royalmount au sous-sol de l'hôtel de

Le nouveau conseil municipal, qui fut agrandi à la suite des élections en novembre, est maintenant composé de huit conseillers et le maire. Le but des travaux était de rénover la Salle Royalmount afin qu'elle puisse servir comme lieu principal des séances publiques du conseil, remplaçant ainsi la Salle Elizabeth au premier étage, qui servait avant en ce rôle.

Selon les informations obtenues par La Poste en février, l'ancienne administration visait l'achat de nouveaux pupitres ainsi que



T.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry Appartments 3,5 & 4,5 Large, modern, Pool and heat.

V.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry Apartements 3.5 & 4.5 Larges, modernes, Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213 Pager: 514-230-7982 www.hsprop.com



Photo: Sous la présidence du maire Peter Malouf (à gauche en haut de l'écran), les huit conseillers de ville de VMR votaient à l'unanimité le 14 décembre pour résilier un contrat pour des travaux multimédias dans la Salle Royalmount au sous-sol de l'hôtel de ville.

d'autres ameublements pour accommoder les huit nouveaux conseillers de ville, le maire, la directrice générale et le greffier de la ville dans la Salle Royalmount.

Entre autres, selon une liste de commande approuvée par l'ancien conseil, les murs de la Salle Royalmount seraient peinturés, de nouveaux rideaux installés sur les fenêtres, et le plancher aurait été revêtu d'une nouvelle couverture.

On y prévoyait aussi l'installation d'une porte-rideau glissante pour séparer une partie de la Salle Royalmount désignée pour les assemblées du conseil de ville d'une autre section où d'autres activités auraient eu lieu quand le conseil n'y était pas.

Selon des documents du conseil, la ville prévoyait payer le tout avec un prêt de 400,000\$ rendu possible sous l'égide du Programme triennal d'immobilisation (PTI) en vigueur en février dernier, bien que le conseil n'eût approuvé qu'un déboursement de 30,000\$ à cet instant pour qu'un architecte puisse créer des plans.

Toujours selon les informations de La Poste, la Sálle Royalmount subissait des rénovations dernièrement en 2014. À l'époque, le conseil dépensait une partie de la somme de 300,000\$ pour plusieurs projets à l'hôtel de ville, ci-inclus des travaux dans la Salle Royalmount.

Durant le conseil de ce mois-ci, le maire Malouf n'a pas fourni d'explication pour la décision du nouveau conseil d'abandonner le projet Salle Royalmount. Mais, par courriel, il nous a envoyé la réplique qui suit.

- « Les travaux de rénovation envisagés pour la Salle Royalmount étaient assez étendus », disait-il.
- « Puisque nous nous adoptons à la réalité présente des mutations Covid assorties, le conseil était de l'avis que les plans actuels de rénovation n'étaient pas absolument nécessaires, et nous avons pris la décision prudente sur l'échelle fiscale de ne pas procéder avec le plan actuel de rénovation.
- « Si les conditions changent en ce qui regarde les restrictions de pandémie pour l'usage et la fonctionnalité, les rénovations à la Salle Royalmount seront prises de nouveau en considération ».

Summary

Photo d'écran: Martin C. Barry

Following last month's decision by the new TMR town council to terminate a sub-contractor hired to oversee preparations for the future Sports and Community Centre, council this month ended another agreement with a subcontractor - this time for renovations of the Royalmount Room in the basement at town

Mayor Peter Malouf issued the following statement this week to The Post about this latest development.

"The renovation work that was contemplated for the Royalmount room was quite extensive," he said.

"As we are still adjusting to the current reality of the various Covid variants, council felt that the current renovation plans were not critical or necessary and took the fiscally prudent decision to not proceed with the current renovation project.

"Should conditions change with regards to pandemic restrictions for use and functionality, the renovations to Royalmount Hall will be re-considered."















INFO FLASH



HORAIRE DES FÊTES : ACTIVITÉS, COLLECTES ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Bureaux administratifs et ateliers municipaux: fermés au public du mardi 24 décembre au jeudi 4 ianvier inclusivement.

Centre des loisirs et aréna: fermés uniquement les 25 décembre et 1er ianvier.

Bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson: fermée du 24 au 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1er et 2 janvier. Le détail des heures d'ouverture est disponible en ligne.

Patinoires extérieures: si les conditions météorologiques le permettent, les patinoires extérieures seront ouvertes au public, à moins que de nouvelles consignes gouvernementales ne l'empêchent entre-temps. Consultez les conditions de glace sur la page Patinoires et aréna.

Piscine Pierre-Laporte: fermée du jeudi 23 décembre au mercredi 5 janvier inclusivement.

Les collectes prévues pour les mercredis 22 et 29 décembre auront lieu aux heures habituelles.

La collecte des sapins de Noël aura lieu du 12 au 18 janvier. Prenez note que votre sapin doit être placé en bordure du trottoir avant 7 h, le 12 janvier. Si vous êtes dans l'impossibilité de placer le sapin à temps ou que vous avez manqué la collecte, vous pourrez toujours aller porter votre sapin à l'Écocentre Côte-des-Neiges au 6925, Chemin de la Côte-des-Neiges.

En cas d'urgence durant le congé des fêtes ou hors des heures de bureau, communiquez avec la Sécurité publique de Mont-Royal au 514-734-4666.

CALENDRIER DE L'AVENT DE L'APMR

Consultez en ligne les 24 idées et activités préparées par l'Association de parents de Mont-Royal pour égayer votre temps des fêtes! https://www.apmr.ca

STATIONNEMENT ADJACENT À L'HÔTEL DE VILLE

Le stationnement extérieur adjacent à l'hôtel de ville est maintenant accessible, il est important de respecter la signalisation en vigueur afin d'éviter le désagrément d'une contravention ou de voir votre véhicule remorqué. Ces périodes ont été établies afin de faciliter l'entretien et le déneigement du stationnement.

MAXIMUM DE 24 HEURES

Pour les espaces prévues pour le public, il est interdit de laisser son véhicule dans le stationnement adjacent de l'hôtel de ville pour plus de 24 heures consécutives. Nous recommandons de déplacer votre véhicule hors du terrain de stationnement pour au moins 12 heures entre deux périodes de stationnement.

Renseignements : 514 734-4666 (Sécurité publique)

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES: UN SEUL BAC POUR VOS RÉSIDUS DE JARDIN ET RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Saviez-vous que la collecte des résidus organiques jumelle maintenant de façon permanente la collecte des résidus de jardin et celle des résidus alimentaires?

D'une semaine à l'autre, peu importe la saison, les résidents peuvent dorénavant se départir de leurs feuilles mortes, petites branches, résidus alimentaires et autres matières organiques en utilisant leur bac vert ou brun (mais non les deux à la fois).

Rense ignements: info.collectes @ville.mont-royal.qc.ca

HOLIDAY HOURS: MUNICIPAL ACTIVITIES, COLLECTIONS AND BUILDINGS

Administrative offices and Town shops: closed to the public from Friday, December 24, to Tuesday, January 4 inclusive.

Recreation centre and arena: closed only on December 25 and January 1.

Reginald J. P. Dawson Library: closed from December 24 to December 26 as well as December 31, January 1 and 2. Detailed opening hours are available online.

Outdoor rinks: weather permitting, outdoor rinks will be open to the public unless new government directives prevent it in the interim. Ice conditions can be found via our Skating Rinks and Arena page.

Pierre Laporte Pool: closed from Thursday, December 23 to Wednesday, January 5 inclusive.

Collections slated for Wednesday, December 22 and 29, will take place on the usual times.

Christmas tree collection will take place from January 12 to 18. Please note that your tree must be placed at the curb before 7:00 on January 12. If you are unable to place your tree on time or if you missed the collection, you can always bring your tree to the Côte-des-Neiges Ecocentre at 6925, Côte-des-Neiges Road.

In case of emergency during the holidays or outside business hours, please contact Mount Royal Public Security at 514-734-4666.

APMR ADVENT CALENDAR

Have a look online at the 24 ideas and activities prepared by the Association of Parents of Mount Royal to brighten up your holiday season! https://en.apmr.ca

TOWN HALL PARKING LOT

The outdoor parking lot adjacent to the Town Hall is now open, it is important to respect the existing signage in order to avoid the inconvenience of being ticketed or having your vehicle towed. These restrictions are necessary to facilitate maintenance and snow removal.

MAXIMUM OF 24 HOURS

For spaces reserved for the public, it is forbidden to leave your vehicle in the parking lot adjacent to Town Hall for more than 24 consecutive hours. We recommend that you move your vehicle out of the parking lot for at least 12 hours between parking periods.

Information: 514 734-4666 (Public Security)

ORGANIC WASTE COLLECTION: A SINGLE BIN FOR YOUR YARD TRIMMINGS AND KITCHEN WASTE

Did you know that the organic waste collection permanently combines the yard trimmings collection and that of kitchen waste?

From one week to the next, regardless of the season, residents will now be able to dispose of their dead leaves, small branches, kitchen waste and other organic matter using either their green or brown bin (but not both at the same time).

Information: info.collectes@ville.mont-royal.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 514-734-2900 Urgence 9.1.1 Bibliothèque 514 734-2967 Loisirs 514 734-2928 Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture régulières Lun-Ven 8h30 à 16h30

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

GENERAL INFORMATION 514-734-2900 Emergency 9.1.1 Library 514 734-2967 Recreation 514 734-2928 Public Security 514 734-4666

Regular office hours Mon-Fri 8:30 to 16:30

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5



Collecte spéciale de SAPIN DE NOËL

Lorsque dégarni de ses décorations, votre sapin naturel de Noël pourra être recyclé en copeaux, un matériau des plus utiles en aménagement paysager.

Pour être récupéré, votre arbre devra être déposé en bordure du trottoir AVANT 7 H, LE MERCREDI 12 JANVIER 2022.

La collecte se déroulera du 12 au 18 janvier et prévoit un seul passage sur chaque rue.

Renseignements: 514 734-4123

CHRISTMAS TREE Collection

Your natural Christmas tree, free of all ornaments, could be turned into wood chips, a most useful landscaping material.

To be picked up, your tree must be placed at curbside BEFORE 7:00, ON WEDNESDAY, JANUARY 12, 2022.

The pick-up will run from January 12 to 18, passing only once on each street.

Information: 514 734-4123





CLOSURE OF FOOTBRIDGE OVER THE REM DRAWS ANGRY RESPONSE FROM MAYOR MALOUF



CDPQ Infra's footbridge along Canora Rd. near Melbourne and Morrison avenues is seen here being dismantled on Dec. 14 after being in place since the summer last year.

Martin C. Barry

CDPQ Infra's decision to dismantle and remove the temporary footbridge installed last year along Canora Rd. at Melbourne and Morrison stirred up some reaction last week – not only from residents, but also from TMR town hall.

The structure was erected by the company during the summer of 2020 to replace a decades-old level crossing that CDPQ Infra had decided to close permanently because it would be too risky given the frequency and speed of the trains.

However, the company's agreement to temporarily provide the footbridge came only after town officials applied pressure following complaints by residents that the loss of the Jasper/Lazard level crossing had substantially cut off access between the east and west sides of the town.

"The town is furious at the CDPQ for this irresponsible action that will force school children to travel to Cornwall bridge in the center of town or to have parents drive, further increasing the traffic issues in town," one angry townie, who asked not to be identified, wrote in a furious e-mail to The Post

"As you know, Cornwall bridge is still essentially a construction zone area," the writer continued. "Now imagine all those masked school children in snowsuits and backpacks trying to get across that crazy intersection in the January winter storms. It is my understanding that CDPQ made all these decisions without ever measuring the impact or studying how families, cyclists, seniors rely on crosstown access."

The issue was serious enough that it prompted Mayor Peter Malouf to open the Dec. 14 town council meeting with a statement on its impact.

"We have tried to reason with the REM and asked that the footbridge removal be postponed in order to ensure the safety of families, school children, pedestrians and the elderly," he said.

"Unfortunately, despite all our efforts, we have not obtained the results hoped for. We will continue to pressure the REM and do what is needed to ensure the safety of our residents."

Emmanuelle Rouillard-Moreau, a spokesperson for CDPQ Infra, was asked by The Post to provide an explanation for the company's decision. In response, she sent the following itemized timeline of events:

- In view of its advanced state of deterioration, CDPQ Infra integrated the complete reconstruction of the Cornwall bridge into the REM project;
- So, the Cornwall bridge was closed during the summer of 2020 in order to proceed with its demolition and complete rebuilding;
- In order to limit the impact of work during the closing of this bridge, CDPQ Infra announced
 the installation of a temporary pedestrian bridge in order to maintain pedestrian traffic
 between the two sectors of Town of Mount Royal;
- Last November, we were able to reopen this permanent link [Cornwall bridge] in the heart of Town of Mount Royal to ensure safe and efficient transit. With this reopening, the temporary footbridge was no longer needed or necessary. It had thus been announced since November that this temporary footbridge would be withdrawn;
- All the traffic management plans were approved by the town and its managers;
- We also kept the nearby schools informed of the closing to come and the new route to be followed;
- We are still listening and available to answer requests made by the various parties who are involved.

Résumé

Une décision par CDPQ Infra de démanteler une passerelle piétonnière aux abords du chemin Canora, au-dessus de la ligne REM, suscitait une forte réaction de la part du maire de Ville Mont-Royal.

« Je m'étonne qu'après tout ce qui a été rapporté dans les médias, les gestionnaires du REM n'aient pas plus à cœur la qualité de vie des résidents, que ce soit ici à Mont-Royal ou ailleurs dans d'autres municipalités le long du futur trajet », déclarait le maire Peter Malouf dans une lettre ouverte publiée sur le site de la ville.







REAL ESTATE TEAM



My team and I are wishing you and yours love, peace, and joy during this holiday season. Please take extra

remain safe.



Avec mon équipe je vous souhaite nos meilleurs voeux pour des joyeuses fêtes avec amour, de la joie et la paix. Prenez soin de vous et vos proches.



Conseil au propriétaires 🐧



Si vous prévoyez être absent de la maison durant la période des fêtes vous pouvez aviser la sécurité de VMR qui vérifira que tout semblent bien. Aussi une bonne idée de laisser une clef avec une relation ou un voisin de confiance qui pourrait entrer si nécessaire.



CONCOURS DE DESSINS DANS LES ÉCOLES



En décembre 2020, le service de la Sécurité publique de la Ville de Mont-Royal avait organisé un concours auprès des élèves de 5e et 6e année des écoles Académie St-Clément, Carlyle et Dunrae Gardens. Le concours proposait de trouver un nom pour la mascotte de notre service.

En mars 2021, nous avons décidé de lancer un nouveau concours plus inclusif, cette fois auprès des élèves de la 1re à la 4e année de Carlyle, Dunrae Gardens, St-Clément Est et St-Clément Ouest. Après avoir discuté avec les directeurs des quatre écoles et expliqué l'objectif, nous avons pris la décision unanime d'aller de l'avant avec le projet.

Le concours était simple : dessine une image de ce que tu crois que la sécurité publique



signifie. Chaque école a reçu des enveloppes contenant des instructions et des feuilles de papier vierges. La participation des écoles a été exceptionnelle, et plus de 275 dessins ont été renvoyés. L'objectif du concours était de faire participer les élèves à la Sécurité publique et à leur communauté. Les 12 dessins gagnants figureraient aussi dans notre calendrier 2022. En plus de voir chacun de leurs dessins marquer l'un des 12 mois du calendrier, les gagnants ont également remporté une cartecadeau de 35 \$ pour leur choix d'un des commerces suivants : Dupond et Dupont (Première Moisson), Leonidas, Pizzaiolle ou Villa Armando. Ils reçoivent également une copie du calendrier en accompagnement de leur prix.

Le calendrier de 12 mois met aussi en vedette notre mascotte, Capitaine Hoot, dont les conseils de sécurité sont mis en valeur chaque mois.

Nous tenons à remercier les gagnants et tous les participants d'avoir envoyé des dessins si créatifs. Nous tenons également à remercier les commanditaires et les écoles pour leur collaboration et leur implication dans la communauté.

Au plaisir de se revoir au cours de la nouvelle année. Joyeuses Fêtes à vous et à vos proches. Prenez soin de vous!

DRAWING CONTEST IN THE TMR SCHOOLS

In December 2020, the Public Security Department of the Town of Mount Royal organized a contest involving students in Grade 5 and 6 from Académie St-Clément, Carlyle and Dunrae Gardens. The aim of the contest was to find a name for our department mascot.

In March 2021, we decided to launch a new, more inclusive contest, this time involving Grade 1 to 4 students from Carlyle, Dunrae Gardens, St-Clément Est and St-Clément Ouest. After speaking with the principals of all four schools and explaining the goal, we made the unanimous decision to move forward with the project.

The contest was simple: draw a picture of what

you think public security means. Each school received envelopes containing instructions and blank sheets of paper. The schools' participation was outstanding, and over 275 drawings were sent in. The goal of the contest was to get students involved in Public Security and their community. The 12 winning drawings would also be featured in our 2022 calendar. In addition to having each of their drawings mark one of the 12 months of the calendar, the winners also won a \$35 gift card for their choice of one of the following businesses: Dupond et Dupont (Première Moisson), Leonidas, Pizzaiolle or Villa Armando. They also receive a copy of the calendar to go with their prize.

The 12-month calendar also features our mascot, Captain Hoot, whose safety tips are highlighted each month.

We would like to thank the winners and all the participants for sending in such creative drawings. We would also like to thank the sponsors and the schools for their collaboration and involvement in the community.

We look forward to seeing you all in the New Year. Happy holidays to you and your loved ones. Stay safe!

Daniel Lepore
Lieutenant aux relations communautaires
Lieutenant of Community Relations
Tél: 514-734-4224
daniel.lepore@ville.mont-royal.qc.ca









NOUS SOUHAITONS
AUX CITOYENS
DE MONT-ROYAL
JOYEUX NOËL ET BONNE
ET HEUREUSE ANNÉE.

WE EXTEND OUR
BEST WISHES TO THE
CITIZENS OF MOUNT ROYAL
FOR A MERRY CHRISTMAS
AND A HAPPY NEW YEAR.



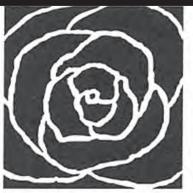
Peter J. Malouf
MAIRE / MAYOR

CONSEILLERS / COUNCILLORS:

Caroline Decaluwe · Antoine Tayar · Sébastien Dreyfuss Maryam Kamali Nezhad · Maya Chammas · Daniel Pilon Sophie Séguin · Julie Halde







MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal **Tél: (514) 272-2225 ·** Livraison

Les évolutions des mesures sanitaires

AU BORD DU GOUFFRE SANITAIRE JUSTE AVANT LE TEMPS DES FÊTES



Le centre de vaccination du MIL à Outremont.

Crédit photo: Vincent Cadorette

VINCENT CADORETTE

Le mardi, 21 décembre, le Québec surpasse le seuil des 5 000 cas par jour depuis le début de cette crise sanitaire. À l'approche des rassemblements des temps des fêtes, le gouvernement du Québec a mis en place une série de mesures sanitaires afin de ralentir la contamination communautaire. Lors d'un point de presse d'urgence, le ministre de la Santé, Christian Dubé a annoncé une série de mesures sanitaires, voici un résumé sommaire :

- 1. Les écoles primaires et secondaires sont fermées depuis hier 17h, et ce jusqu'au 10 janvier prochain. La même prérogative est appliquée pour les centres de formation professionnelle. Toutes les activités parascolaires sont aussi annulées afin de réduire le risque de transmission. Cela dit, les services de garde des écoles primaires demeureront ouverts afin de dépanner le personnel de la Santé. Également, toutes les CPE demeureront ouvertes. En ce qui concerne le milieu des études supérieures, soit les cégeps et les universités resteront ouverts si les étudiants ont des examens ou des stages.
- 2. En ce qui concerne les bars, les salles de spectacle, le casino, les spas exceptés, les soins personnels sont dorénavant fermés. Toutefois, les salles à manger des restaurants peuvent seront ouvertes entre 17h et 22h. Évidemment, les commandes à l'auto et les services de livraison sont possibles en dehors de ces heures.
- 3. Le télétravail est désormais obligatoire au Québec.
- 4. Les prestations sportives tant professionnelles qu'amateurs devront se tenir à huis clos. En ce sens, le Centre Bell est fermé au public.
- 5. Les concessions alimentaires doivent fermer leurs portes.

Comment utiliser les tests rapides

À partir du lundi 20 décembre dernier, les citoyens avaient la possibilité d'obtenir des tests rapides dans les pharmacies. Le gouvernement du Québec a indiqué certaines instructions en lien avec son utilisation. « En ce moment, les gens veulent se servir des tests rapides et des centres de dépistage pour s'assurer qu'ils ne l'ont pas, même s'ils ne sont pas symptomatiques, pour aller dans un rassemblement. On ne peut plus faire ça, l'approche qu'on avait ne fonctionne plus », a reconnu le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, en conférence de presse, lundi. À vrai dire, dans un communiqué, le cabinet du ministre insiste sur le fait que : « les tests rapides devraient être utilisés par les personnes présentant des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19 ». Ceci étant dit, certains experts tiennent à rappeler que les tests fonctionnent bel et bien lorsqu'une personne est contagieuse. « Et la charge virale n'a rien à voir avec les symptômes. Tu peux être hyper contagieux, mais n'avoir aucun symptôme. Dire l'inverse, c'est un énorme mensonge à la population », dit la professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) Roxane Borgès Da Silva.

On a tous de bonnes questions sur le vaccin

Est-ce que le vaccin contre la COVID-19 est le même pour les enfants et les adultes ?



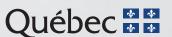
Le vaccin utilisé pour les enfants de moins de 12 ans contient une plus petite quantité d'ARN messager, car le système immunitaire des enfants répond mieux que celui des adultes. Et bien que la dose soit plus petite, le vaccin est tout aussi efficace que chez les adultes.

Obtenez toutes les réponses à vos questions sur le vaccin à

Québec.ca/vaccinJEUNE

Le vaccin, un moyen de nous protéger.









AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 1434-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 1434 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME AFIN D'AJOUTER UN DEUXIÈME MEMBRE DU CONSEIL À LA COMPOSITION DU COMITÉ

Le conseil municipal de Mont-Royal a adopté à sa séance ordinaire tenue le 14 décembre 2021 le Règlement no. 1434-3 modifiant le Règlement no 1434 sur le comité consultatif d'urbanisme afin d'ajouter un deuxième membre du conseil à la composition du comité.

Toute personne intéressée peut consulter, sur rendez-vous, le règlement ci-dessus au bureau du greffier, 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont Royal, du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8h30 à 16h30.

Le présent règlement entre en vigueur en date de ce jour.

> Donné à Ville de Mont-Royal, le 22 décembre 2021.

ADOPTION AND COMING INTO EFFECT OF BY-LAW NO. 1434-3 AMENDING BY-LAW NO. 1434 WITH RESPECT TO PLANNING ADVISORY COMMITTEE IN ORDER TO ADD A SECOND COUNCIL MEMBER TO THE COMPOSITION OF THE COMMITEE

The Town of Mount Royal Council adopted at a Regular Sitting held on December 14, 2021, By-law No. 1434-3 amending By-law No. 1434 with respect to planning advisory committee in order to add a second council member to the composition of the committee.

All interested persons may consult, by appointment, the above by-law at the Town Clerk's office, 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal, from Monday to Friday, during business hours, namely 8:30 to 16:30.

This by-law come into effect today.

Given at Town of Mount Royal, on December 22, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk



AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 1450-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 1450 RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$

Le conseil municipal de Mont-Royal a adopté à sa séance ordinaire tenue le 14 décembre 2021 le Règlement No 1450-4 modifiant le règlement no 1450 relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement ci-dessus au bureau du greffier, sur rendez-vous, au 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal, du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.

Le présent règlement prendra effet le 1er janvier 2022.

Donné à Ville de Mont-Royal, le 22 décembre 2021.

PUBLIC NOTICE

ADOPTION AND COMING INTO EFFECT OF BY-LAW NO. 1450-4 AMENDING **BY-LAW NO 1450 CONCERNING** THE RATE OF TRANSFER DUTIES APPLICABLE TO TRANSFERS WHOSE BASE OF IMPOSITION EXCEEDS \$500,000

The Town of Mount Royal Council adopted at a Regular Sitting held on December 14, 2021, By-law No. 1450-4 amending By-law no 1450 concerning the rate of transfer duties applicable to transfers whose base of imposition exceeds \$500,000.

All interested persons may consult the above by-law at the Town Clerk's office, by appointment, at 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal, from Monday to Friday, during business hours, namely 8:30 to 16:30.

This by-law will come into effect on January 1st, 2022.

> Given at Town of Mount Royal, on December 22, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

VILLE DE MONT-ROYAL



TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1441 CONSULTATION ÉCRITE

194, avenue Melbourne

Le conseil municipal de Mont-Royal statuera, à sa séance ordinaire qui aura lieu le 25 janvier 2022, à 19 h, au 90, avenue Roosevelt. sur une demande de dérogation mineure portant sur l'immeuble situé au 194, avenue Melbourne.

L'objet de cette demande vise à légaliser, conformément au règlement N° 1312 sur les dérogations mineures, la marge de recul latérale droite du bâtiment existant à 1,95 m et la marge latérale gauche à 1,91 m, empiétant respectivement de 0,03 m et de 0,07 m dans la marge minimale de 1,98 m requise au moment de la construction en 1949.

Toute personne que cette demande intéresse peut se faire entendre du conseil à ladite séance ou en transmettant ses commentaires écrits au plus tard le 14 janvier 2022.

Pour être admissible, un commentaire écrit To be eligible, a written comment must be: doit être :

transmis par courriel à: greffier@ville.mont-royal.qc.ca;

ou

être déposé dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal à l'attention du greffier.

Les détails relatifs à cette demande de dérogation mineure sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse: www.ville.mont-royal.qc.ca

> Donné à Mont-Royal, le 22 décembre 2021.

APPLICATION FOR A MINOR VARIANCE FROM ZONING BY-LAW NO. 1441 and

WRITTEN CONSULTATION

194 Melbourne Avenue

Mount Royal Town Council will dispose, at its regular meeting to be held on January 25, 2022, at 19:00 at 90 Roosevelt Avenue, of the following application for a minor variance for the property located 194 Melbourne Avenue.

The object of this application is to legalize, in accordance with Minor Variance By-law No. 1312, the right side setback for the existing building at 1.95 m and the left side setback at 1.91 m encroaching respectively by 0.03 m and 0.07 m on the 1.98 m minimum setbacks required at the time of construction in 1949.

Any interested person may be heard by Council regarding this application at the said meeting or by submitting written comments no later than January 14, 2022.

sent by e-mail to: townclerk@town.mount-royal.qc.ca;

be dropped off in the Town Hall's mailbox at 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal to the attention of the Town Clerk.

Details of this minor variance request can be found on the municipality's website at: www.town.mount-royal.gc.ca

> Given at Mount Royal, on December 22, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk





AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1441 **CONSULTATION ÉCRITE**

2080, chemin Hanover

Le conseil municipal de Mont-Royal statuera, à sa séance ordinaire qui aura lieu le 25 janvier 2022, à 19 h, au 90, avenue Roosevelt, sur une demande de dérogation mineure portant sur l'immeuble situé au 2080, chemin Hanover.

L'objet de cette demande vise à légaliser, conformément au règlement N° 1312 sur les dérogations mineures, la marge de recul arrière du bâtiment existant à 5,81 m, empiétant de 0,19 m dans la marge minimale de 6 m requise par le Règlement de zonage n° 1441.

Toute personne que cette demande intéresse peut se faire entendre du conseil à ladite séance ou en transmettant ses commentaires écrits au plus tard le 14 janvier 2022.

doit être :

transmis par courriel à: greffier@ville.mont-royal.qc.ca;

0U

être déposé dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal à l'attention du greffier.

Les détails relatifs à cette demande de dérogation mineure sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse: www.ville.mont-royal.qc.ca

Donné à Mont-Royal, le 22 décembre 2021. APPLICATION FOR A MINOR VARIANCE FROM ZONING BY-LAW NO. 1441 and WRITTEN CONSULTATION

2080 Hanover Road

Mount Royal Town Council will dispose, at its regular meeting to be held on January 25, 2022, at 19:00 at 90 Roosevelt Avenue, of the following application for a minor variance for the property located 2080 Hanover Road.

The object of this application is to legalize, in accordance with Minor Variance By-law No. 1312, the rear setback for the existing building at 5.81 m, encroaching by 0.19 m on the 6 m minimum setback required by Zoning By-law No. 1441.

Any interested person may be heard by Council regarding this application at the said meeting or by submitting written comments no later than January 14, 2022.

Pour être admissible, un commentaire écrit To be eligible, a written comment must be:

sent be e-mail to: townclerk@town.mount-royal.gc.ca;

or

be dropped off in the Town Hall's mailbox at 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal to the attention of the Town Clerk.

Details of this minor variance request can be found on the municipality's website at: www.town.mount-royal.qc.ca

> Given at Mount Royal, on December 22, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

Une histoire de résilience entrepreneuriale

FRANCISCO ET AMÉLIE DAVILA, BÉNÉFICIAIRES DE 100,000\$ OFFERTS PAR MAZDA CANADA

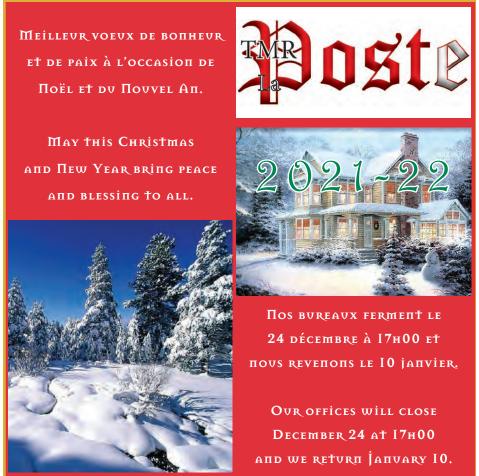


Francisco et Amélie Davila, propriétaire de Studio Athletica.

Crédit photo : Gracieuseté de Mazda Canada

VINCENT CADORETTE

Francisco et Amélie Davila, les propriétaires fondateurs de la salle d'entraînement bien-aimée des Montréalais, Studio Athletica, auront la chance de bénéficier de 100 000 \$ offerts par Mazda Canada dans le cadre de son programme Entrepreneurs Légendaires. Lorsque la pandémie a frappé en 2019, ces deux entrepreneurs ont dû s'adapter rapidement afin de trouver des solutions aux défis qui s'élevaient devant eux. Effectivement, afin de poursuivre leur mission de garder leurs clients actifs, ils sont passés sur le numérique, tout en gardant une variété d'entraînement pour leur clientèle. « Nous avons même préparé des petits paquets d'équipement sans charge pour nos clients. Nous avons passé des vélos, altères à nos clients, sans frais de charge. Nos clients, ce sont un peu notre famille », mentionne-t-elle. Malgré cette adaptation rapide, madame Davila ne se cache pas que le temps du confinement a été difficile pour sa petite entreprise. Effectivement, ayant une famille de trois enfants, la perte de bénéfices était difficile à pallier étant donné que le gym fonctionnait à seulement 30 % de sa capacité. Elle se dit quand même contente de l'aide gouvernementale fournie, même si les démarches administratives étaient longues et ardues : « on est chanceux que le gouvernement nous aide, ce n'est pas partout qu'on aurait la chance d'avoir des subventions », mentionne-t-elle. Mazda Canada est apparu de nulle part, comme si ce couple d'entrepreneurs avait gagné un billet de loterie. À vrai dire, ils sont une des trois entreprises à avoir été sélectionné comme bénéficiaire de cette bourse. Celle-ci servira à maintenir les opérations, s'assurer la qualité de l'équipement et surtout à engager une personne pour les tâches administratives afin de maximiser les forces de chacun. Avec la flambée des cas de la COVID-19 actuelle, un nouveau confinement comme mesure est une possibilité. Or, si ce scénario se concrétisait, madame Davila a expliqué qu'ils mettront en place le même type d'entraînement en ligne que durant le premier confinement. À vrai dire, considérée comme leur famille élargie, leur priorité est la sécurité de leur clientèle. En ce qui a trait le futur de cette petite entreprise, madame Davila entrevoit la possibilité d'ouvrir un deuxième établissement sans pourtant commencer une chaîne. L'esprit de famille est au cœur de l'entreprise : « Les personnes viennent soit pour Francisco ou moi, on ne veut pas dénaturer l'âme de notre entreprise ». Cela dit, en ce moment, madame Davila a adopté une attitude une journée à la fois étant donné que Francisco a reçu un diagnostic de cancer pour lequel il a commencé des traitements qui pourraient durer jusqu'à un an. Tout de même, ce couple d'entrepreneurs veut le meilleur pour leur grande famille. La résilience définit grandement Francisco et Amélie Davila.



We all have questions about the vaccine

Is the COVID-19 vaccine for children the same as the one for adults?



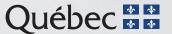
The vaccine given to children under the age of 12 contains a smaller amount of mRNA, because children have a stronger immune response than adults. Despite the smaller dose, the vaccine is just as effective as the one for adults.

Get answers to all your questions about the vaccine at

Québec.ca/YOUTHvaccine

Getting vaccinated is the best way to protect us all.





GOD'S GIFT COMES WITH FEAR!

Have you noticed the number of times the words "fear" or "afraid" appear in the Biblical Christmas stories? It begins with an unmarried, pregnant 14-year-old girl, Mary, and her humiliated fiancé, Joseph. An angel appears to her as she lives in Nazareth, a village of about 400 people, with the news that she was about to have a baby. This would have been devastating as it would, not only cause a scandal, but had the possibility of her being stoned to death if Joseph had gone public with this! (Deuteronomy 22:20).

This fear is hard for us in our culture to comprehend,

But the angel said to Mary, "Fear not, for you have found Favor with God.." (Luke 1: 30-32)

Imagine the shocked state of her fiancé Joseph. When he heard of Mary's pregnancy he considered a quiet divorce, Then the angel came to him in a dream, saying, Fear not to take Mary as your wife: for that which is conceived in her is of the Holy Spirit." (Matthew 1: 20)

There's a lot of drama going on in that small Jewish village.

Then there's the brutality of King Herod who, in a paranoid rage, kills all the new-borns in Bethlehem. It's a mess! Fear and brutality juxtaposed with the birth of the Christ-child.



And the angel comes and says, "Fear not!"

I highlight this part of the Christmas story to illustrate the fact that God's gifts to us are nearly always accompanied by fear. Christmas, even in this pandemic, celebrates the gifts of family and friends. But it can be a time of celebrating our personal gifts, talents, and goals. Many of us struggle to celebrate those gifts because we are often blocked by fear... Fear of failure; fear of other people's criticism; fear of having limited resources, and more.

In Jesus' parable of The Talents, a king gave

each of his three main servants talents to invest while he was away. When the king returned, he found the first two servants had multiplied their talents, while the third moaned: "I was afraid and I buried my talent." The result was that this man lost even that which had been given him.

Many of us have buried our talents under a mountain of excuses and we miss the greatness of life. Dennis Franks, former football player with the Philadelphia Eagles, and a highly successful entrepreneur, stated: "If you are committed to fulfilling your vision, you are going to be called upon to leave your comfort zone. You are going to be asked to dive into the unknown with no guarantees of success. There is a cost for taking courageous measures. Yes, you might fail. People might call you a fool. But there is a greater cost if you linger on the side-lines. Fear can cost you your hopes and dreams. If not killed, fear will sabotage your goals and destroy your health."

He said, "There are real obstacles to face in life and they are easier to cope with than the pervasive, under-the-surface imagined threats. Those can be the hardest to resolve because they are tied to our emotions. Look at it this way: F-E-A-R as an acronym

- F false
- E- evidence
- A appearing
- R real

Fear is a paper tiger. It looks fierce, but it's paper thin. You could rip it to shreds with your bare hands. Yet, that FEAR tiger roars."

Sir Edmund Hillary, a beekeeper in New Zealand, was the first man to climb the formidable Mount Everest on May 29, 1953. He had attempted to climb Everest on two previous occasions but failed. Speaking to a business organization, with the picture of Everest behind him, he turned to it and said, "You may have defeated me but I will win because you can't get any bigger, and I can!"

He often said: "It's not the mountain we conquer, but ourselves."

Christ comes at Christmas with precisely that message of hope and confidence and says: "Stir up the gift of God that is in you, for God has not given us the spirit of fear, but of power, and of love, and of a sound mind."(II Timothy 1: 6-7)

No matter what our situation or challenge may be, we need to hear the Christmas angel saying to us: "FEAR NOT! I am with you."

Dr. Brian M. Gazzard Resident of the town, Personal development consultant. bmgazzard@hotmail.com 514-961-8317



ARIFAAM

Doris Bouchard

ARTISTE DE LA SEMAINE / THIS WEEK'S ARTIST

« Le lien »

Techniques mixtes 30" X 40"

arttram.org

Commandité par sponsored by









Montréal, Qc, H4L 3R1 Tél.: 514-736-1133 redaction@stele-medias.com publicite@stele-medias.com administration@stele-medias.com Président: Pascal Richard Vice-Président / Finances: San Lu Ly Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau Édition: Pascal Richard Collaborateurs: Martin C. Barry, Frederick Harding, Vincent Cadorette Conseil juridique: Ariël T. Roy Conseil comptable: Cianci & Associés Production: Pascal Richard Ventes: Pascal Richard Publié par: STELE • Médias, Communications, et Relations Publiques inc.

Notre imprimeur utilise du papier recyclé de sources responsables et est audité annuellement par FSC.

514-570-1855



CARD



Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.